

Mme & M. POLSINELLI Robert
15 Allée Driancourt
38080 Isle d'Abeau
Robert.polsinelli38@orange.fr

L'attention monsieur Michel Puech
Président de la commission d'enquête publique
concernant le projet dit du PAEN

- L'Isle d'Abeau, le mardi 15 octobre 2019,

Nous sommes présents sur la commune de l'Isle d'Abeau depuis 1998, et nous constatons une évolution importante de constructions (immeubles, commerces, etc....) au détriment de notre tissu végétale et agricole (ventes terrains).

Nous nous réjouissons de la réflexion amorcée et des mesures prises, grâce au dispositif P.A.E.N, pour le territoire de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère. Ce dispositif permet en effet, tout en préservant l'activité agricole, de contenir l'artificialisation, l'imperméabilisation des sols et de maîtriser l'étalement urbain.

Nous sommes surpris que seulement 8 communes s'engagent dans ce dispositif du PAEN L'implication de l'ensemble des 22 communes de la CAPI aurait été un message fort pour nos enfants.

Après analyse des périmètres retenus sur les 8 communes nous déplorons la réduction des corridors voir leurs coupures. Ces corridors sont pourtant inscrits dans le S.R.C.E et le S.R.A.D.E.T documents de références. Sans oublier le SCOT nord Isère.

Cela concerne en particulier les corridors sur les communes

- de la Verpillière, Villefontaine et Vaulx-Milieu le long du canal d'Aillat
- De l'Isle d'Abeau et Vaux Milieu au niveau du vallon du Galoubier entre le TEMPLE et le point de confluence avec la Bourbre pour le corridor bleu et la jonction avec la ZNIEFF de Saint Germain.

Nous demandons que le corridor vert et bleu du Vallon du SERMET (classé NzH et N du règlement graphique) et résultant des mesures compensatoires de la création du quartier de Champoulant soit sanctuarisé par son intégration dans le PAEN.

Enfin dans un contexte de crise agricole, de crise sanitaire et bien sûr du réchauffement climatique, nous souhaitons que des fiches actions soient étudiées pour favoriser la sécurité alimentaire, le développement du maraichage local et de proximité.

Un objectif serait de fournir aux écoles de la CAPI un maraichage local. Cette démarche serait complémentaire à la réduction de l'impact carbone des livraisons.

Veillez agréer, Monsieur Michel Puech commissaire de l'enquête publique concernant le Périmètre Agricole et Espace Naturel, nos meilleures salutations.